

[Français]

**M. Léonel Beaudoin (Richmond):** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

Puis-je vous signaler qu'il est six heures?

[Traduction]

**M. l'Orateur suppléant:** Je me permets de faire une mise au point sur la situation où nous nous trouvons maintenant. Le député de Richmond (M. Beaudoin) a déclaré qu'il était 6 heures. Cela n'empêche pas, je pense, le

député de Halifax-East Hants d'être le premier orateur à la prochaine occasion, après quoi je mettrai sa motion aux voix. La Chambre est-elle d'accord?

**Des voix:** D'accord.

**M. l'Orateur suppléant:** Comme il est 6 heures, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain, à 2 heures de l'après-midi.

(A 6 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)

---